



Association sans but lucratif, fondée en 1876, reconnue d'utilité publique, agréée par arrêtés ministériels pour les contrôles réglementaires
Siret 775 644 552 00017 - APE 743 B - C.C.P. 184-82 M LYON

B.P. 3 - 69811 TASSIN CEDEX - 177, route de Sain-Bel - Tél. 72 32 52 52 - Télex 370847 - Télécopie 72 32 52 00
En exécution de la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92 - 765, 766 et 768 du 29 Juillet 1992, portant transposition de cette directive en droit français,
l'APAVE Lyonnaise

Organisme habilité par arrêté des ministères chargés du travail et de l'agriculture,
en date du 11 Août 1992, identifié sous le numéro 0082 (publié au JOCE du 23 Juillet 1994)
attribue l'

EXTENSION DE L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

N° 0082/047/136/09/94/0099 EXT N°01/10/95

Au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- **Type d'équipement : Equipement d'alpinisme et d'escalade - Anneau**
- **Marque commerciale : PETZL EXPRESS - Référence : C 40 - 11**
- **Demandeur : Monsieur Dominique LECORCHE**
- **Fabricant : PETZL - Cidex 105A - Z.I. de Crolles - 38920 CROLLES - France**
- **Description : Anneau express de longueur 11 cm, couture sur 40 mm
(description détaillée dans le rapport d'examen CE de type
n°9430944/H et dans le dossier d'extension n°95.6.0062)**
- **Références des exigences essentielles ou règles techniques vérifiées dans le cadre
de l'examen CE de type: pr NF EN 566 de Janvier 1995**

Le modèle objet de cette extension diffère du modèle de référence sur le point suivant :

- **Changement de réalisation de la couture : couture continue sur 40 mm (modèle de référence :
4 coutures de résistance)**

Afin de valider cette modification, le modèle objet de l'extension a subi avec succès les essais de force de rupture du pr NF EN 566 .

Cette modification ne remet pas en cause la conformité aux exigences essentielles qui ont été prises en compte pour l'attestation CE de type délivrée au modèle de référence

DATE : le 27 Octobre 1995

Document authentifié par tampon sec

**Pour l'APAVE Lyonnaise, le responsable de
l'Unité Technique d'Evaluation de Conformité E.P.I.**

M. ROCHE

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente extension d'attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233 - 62 du Code du Travail, ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'extension d'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, extrait de certificat d'assurance qualité,...)

Cette extension d'attestation comporte 1 page. Elle est établie en deux exemplaires originaux transmis au demandeur.
Aucun duplicata ne sera délivré